



© R. KALVAR/LA POSTE

CHÔMAGE

Ne plus jouer à contre-emploi !

Face à un chômage qui s'emballe, la seule solution consiste à impulser de l'emploi partout où c'est possible, dans le service public comme dans le secteur privé. À commencer par le secteur postal et les entreprises des télécommunications.

Le spectre d'un chômage endémique

La montée du chômage reste de loin la première préoccupation de nos concitoyens.

18,5 % d'augmentation par rapport à décembre 2008, soit 407 200 chômeurs de plus. En incluant les personnes toujours à la recherche d'un emploi bien qu'exerçant une activité réduite (il suffit de travailler 3 jours pour ne plus être considéré comme chômeur !), ce sont près de 3 800 000 personnes qui sont concernées. Avec

les départements d'outre-mer, la France compte maintenant plus de 4 millions de demandeurs d'emploi.

Les jeunes sont les plus touchés. Signe particulièrement inquiétant : depuis novembre 2008, le taux de chômage des moins de 25 ans est passé de 21 % à 25 % ! Ce sont aussi les jeunes, avec les femmes, qui occupent les emplois les plus précaires (intérim, CDD...). Un sur cinq occupe ce type d'emplois. Ils sont donc évidemment les premiers à être licenciés en temps de crise. Et par conséquent à être privés

de l'assurance chômage. Selon les chiffres issus de Pôle Emploi, 1 million de chômeurs vont se retrouver en fin de droits en 2010. Dans l'immédiat, pour répondre à l'urgence, Force Ouvrière réclame la prolongation, même de manière temporaire, des indemnités chômage et la revalorisation de 10 % des allocations spécifiques de solidarité versées par l'État. Quand près d'un quart de la jeunesse est laissé pour compte, il y a de quoi s'interroger sur l'avenir. ●●●

●●● La « Grande Récession », comme disent les Américains, n'a pas fini de produire ses effets. Ne parle-t-on pas maintenant de croissance « molle », voire de « croissance sans emplois » ? Pour FO, une seule solution : déclarer une véritable mobilisation générale contre le chômage. Sortir de cette spirale malthusienne et destructrice où nous a conduits la politique ultra-libérale actuelle.

Arrêtez la désertification sociale !

Aux télécommunications comme dans le secteur postal, il est grand temps d'arrêter la casse sociale menée depuis ces dernières années.

À France Télécom, le culte du changement pour le changement, la destruction massive d'emplois à coup de restructurations successives ont conduit à une politique systématique de fermetures de sites et de suppressions de postes. Avec les effets pervers, tragiques et dévastateurs qui font malheureusement la une de l'actualité. Quant à La Poste, elle s'empresse d'imiter l'opérateur téléphonique historique, et même de le singer jusqu'à la caricature : des restructurations permanentes, des postes supprimés, de multiples reclassements des personnels, une bourse aux emplois hypothétiques... Tout le contraire de ce qu'il faudrait faire !

Dans la Fonction publique, la RGPP* impose le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite, soit 100 000 emplois en moins en 3 ans. Un récent décret envisage même le licenciement d'un fonctionnaire qui refuse trois propositions de poste. Pourtant, l'heure est venue d'investir vraiment dans les hommes, la vraie richesse de l'entreprise.

À France Télécom, la perte de compétence causée par les suppressions d'emplois (22 000 ces 3 dernières années) fragilise l'entreprise tout entière.

PSE : Permission de sacrifier l'emploi

À la Branche télécoms, on ne compte plus le nombre des PSE. Ces « plans de sauvegarde de l'emploi », qui touchent un nombre de plus en plus important de salariés, sont complètement détournés de leur fonction et portent bien mal leur nom ! Ils ne sont plus que des blancs-seings accordés aux entreprises pour mieux délocaliser, des permis de supprimer des emplois pour tailler dans les effectifs et, au bout du compte, licencier. Transcom concocte un plan social qui doit toucher 400 personnes, sur les 1 100 que compte l'entreprise. Plus de 240 personnes ont quitté l'entreprise en 2009 : démissions, fin de CDD, licenciements... Notons que le Comité central d'entreprise a rejeté à l'unanimité le « plan d'action » des seniors, étant donné le manque de moyens mis en place.

À Téléperformance, FO a réussi à limiter la casse. La restructuration sur le

périmètre France débouche sur un plan de départs volontaires pour 500 personnes.

À Télédiffusion de France (TDF), qui compte 2 400 personnes, l'intersyndicale FO, CFTC, CGC, CFDT a obtenu une limitation des suppressions de postes et a signé un plan de départs volontaires afin d'éviter le PSE, qui concerne 350 personnes au lieu des 550 prévues à l'origine. La direction brandit la menace de la liquidation définitive pour mieux déployer sa stratégie financière. Rien ne justifie une telle réduction des effectifs !

La Poste à contre-courant

Le groupe, qui compte 272 000 personnes environ, a supprimé 11 500 emplois en 2009, après en avoir supprimé 7 800 en 2008. Cette même année, on a constaté une hausse de plus de 23 % des démissions et de 38 % des licenciements ! Le niveau des recrutements, très insuffisant compte tenu des départs, concerne très majoritairement les CDD et les intérimaires. Des contrats d'un mois, d'une semaine, d'un jour ou d'une heure... Le dernier projet de La Poste s'intitule pudiquement « les enjeux de la fluidité ». Il vante la mobilité sur tous les tons. Si le discours se veut rassurant (pas de plan de départs imposés), il est bien écrit que « chacun devra faire des efforts importants ». La direction affirme accompagner les postiers dans leurs projets, « professionnels et personnels ». En fait, la sortie est clairement indiquée : à côté de la mobilité intra et inter unités est citée la mobilité externe, « dans et hors cadre de l'entreprise ». Tant pis si les missions de service public ne sont plus correctement assurées ! Qu'importe l'accessibilité bancaire, la distribution du courrier 6 jours sur 7, le transport de la presse et l'aménagement du territoire ! Pour échapper à la pénalité de 1 % de la masse salariale, les directions des filiales ouvrent des négociations sur les seniors. Elles traînent ensuite les pieds pour conclure, transmettent un plan d'action « bidon » au préfet, et le tour est joué ! Plus question d'aménagement du temps, de tutorat et pas de recrutements ! ●●●

La population française en voie de paupérisation



Le rapport de l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) est sans équivoque : « La brutale montée du chômage va se poursuivre dans les années qui viennent. On entre aujourd'hui dans une phase de chômage durablement élevée. Cette hausse du chômage aura des conséquences considérables en termes sociaux. » Selon l'OFCE, la croissance en France dans les trois ans qui viennent (0,8 % en 2010, 1,8 % en 2011 et 2012) ne sera pas suffisante pour faire baisser le chômage. Le chômage va continuer d'augmenter. Il frôle déjà les 10 %. D'autant plus que les salariés seniors licenciés sont

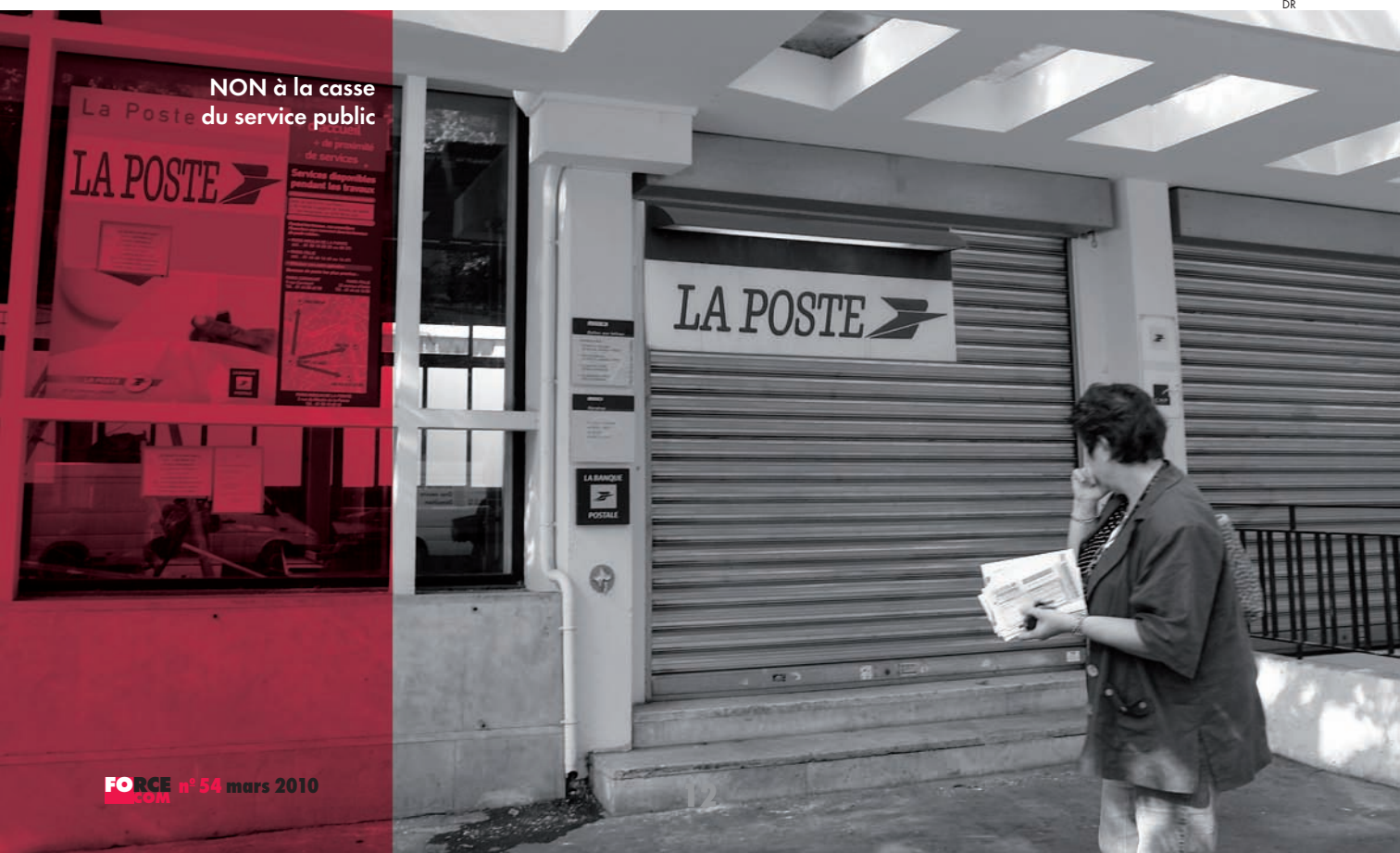
condamnés, avec l'allongement de la durée des cotisations retraite, à chercher un emploi qu'ils ne retrouveront peut-être jamais... Dans le même temps, les jeunes parvenus au terme de leur parcours scolaire piétinent aux portes de la vie active. Cherchez l'erreur ! Comme l'activité économique ne repart pas vraiment, le nombre de chômeurs de très longue durée, ne peut qu'augmenter de façon mécanique. Dans ce contexte de « Grande Récession »*, la pauvreté va toucher de plus en plus de personnes. D'après l'OFCE, plus de 500 000 personnes, c'est-à-dire une majorité des personnes ayant perdu leur emploi vont passer sous le seuil de pauvreté entre 2007 et 2010.

Au fil des années, la politique à contre-emploi menée par les gouvernements successifs et les décideurs économiques est devenue une véritable politique de la terre brûlée. Absence notoire de réel projet industriel, délocalisations, externalisations, chasse à la rentabilité : le « laisser-faire » libéral a conduit à une politique de désindustrialisation catastrophique. Selon une étude récente des pouvoirs publics, près de 2 millions d'emplois ont disparu dans l'industrie depuis 30 ans. 20 à 25 % d'entre eux ont été transférés à des sociétés de services offrant des conditions de travail beaucoup moins favorables aux salariés. La fameuse stratégie du « cœur de métier » conduit à abandonner de plus en plus d'activités vers des sous-traitants toujours moins disants et des salariés toujours moins bien payés et considérés.

Comme l'explique Pascal Pavageau, secrétaire confédéral Force Ouvrière, « on est sur des stratégies de rentabilité économique qui transforment des CDI en emplois plus précaires dans des petites boîtes mises en concurrence, ce qui implique une baisse des prix et des salaires, et une dépendance à l'égard des donneurs d'ordre qui peuvent imposer un timing fou. »

La question essentielle reste celle du prix du travail, du prix que notre système économique accorde à la valeur travail. Comme pour les retraites, la santé, les services publics, il s'agit d'une question de choix de société. Cette réalité du marché du travail français, celle d'une modération des salaires de nature structurelle et paupérisante, rend insupportables d'autres réalités comme, par exemple, les salaires des « grands patrons ».

* Expression utilisée aux Etats-Unis en référence à la Grande Dépression de 1929



●●● **France Télécom doit embaucher !**

Depuis des années, FO Communication a réclamé en vain une négociation constructive sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). Celle-ci aurait pourtant permis d'anticiper les adaptations nécessaires et d'amortir les effets d'une stratégie négligeant ses salariés, uniquement axée sur la concurrence. La négociation en cours sur le stress, à travers les chantiers sur les conditions et

l'organisation du travail, pose clairement la question de l'emploi. Les recrutements annoncés sont très insuffisants au regard de la surcharge de travail imposée aux salariés. Les méthodes de gestion du personnel doivent vraiment évoluer et il faut enfin enrayer la dégradation des conditions de travail dans l'entreprise. Pour l'instant rien n'a vraiment changé. Le malaise persiste, les risques psychosociaux perdurent, les suicides continuent. Il est impératif de tirer les leçons des résultats accablants contenus dans le rapport Technologia. Concernant l'accord seniors, la contrepartie en créations d'emplois est, elle aussi, extrêmement limitée. Au regard de l'urgence actuelle, FO Communication demande un effort beaucoup plus important. France Télécom doit investir vraiment dans son personnel. De même que l'opérateur doit investir dans le réseau pour garantir la qualité de service et préparer l'avenir de l'internet.

Refonder la solidarité entre les générations

Les dernières annonces sur la réforme des retraites promettent un nouvel allongement de la durée de cotisation. Force Ouvrière a pourtant averti : 40 ans c'est déjà trop ! Le Gouvernement souhaite même reporter l'âge légal de départ en retraite au-delà de 60 ans. Sans le moindre état d'âme, il manie le paradoxe jusqu'à l'absurde, maintient les plus anciens dans l'emploi et conduit dans l'impasse des jeunes de plus en plus nombreux au seuil de la vie active ! Dans quel but ? L'objectif non avoué serait-il de précariser un peu plus l'emploi et les conditions de travail des salariés, des jeunes comme des plus anciens ! L'empressement des entreprises à vouloir conclure des accords pour échapper aux pénalités (1 % de la masse salariale), prévues par la loi de financement de la sécurité sociale 2009, ne doit pas nous abuser, ni occulter l'essentiel. Cette loi comporte trois volets très

Le chômage mondial explose

Selon le Bureau international du travail (BIT), qui craint « une reprise sans emplois », le chômage touche

212 millions de personnes dans le monde, soit une hausse de 34 millions par rapport à 2007, à la veille de la crise économique mondiale. L'Union européenne et les autres économies développées, bien que représentant moins de 16 % de la main d'œuvre dans le monde, ont participé pour plus de 40 % à la hausse du chômage mondial depuis 2007. Les jeunes payent un lourd tribut à la crise, avec un taux de chômage qui frise les 14 %. D'après le BIT, ce sont 10,2 millions de jeunes de plus qui sont venus grossir les rangs des chômeurs entre 2007 et 2009, « soit la plus forte hausse enregistrée depuis 1991 ». Cette tendance se confirme en 2010 pour les pays industrialisés et l'Union

européenne, où le nombre de sans-emplois pourrait croître cette année de 3 millions de personnes et augmenter jusqu'à 9 % de la population active. Cette explosion planétaire du chômage s'accompagne d'une progression continue de la précarité des salariés : plus de la moitié de la main d'œuvre mondiale, soit plus de 1,5 milliard de personnes, est en situation vulnérable. Le nombre de travailleurs pauvres ne fait qu'augmenter : 633 millions de travailleurs vivaient en 2008 avec moins de 1,25 dollar par jour. Une situation aussi catastrophique socialement ne mérite-elle pas la convocation urgente des instances internationales (type G20) à l'instar de ce qui s'est produit pour sauver la galaxie financière ? ♦



Les jeunes, premières victimes de l'effondrement des recrutements

Le marché est devenu d'une brutalité inconcevable à l'égard des jeunes. Ils ne sont plus traités que comme une variable d'ajustement à la conjoncture. Le recul des recrutements, notamment chez les cadres, qui a débuté en 2008 s'est poursuivi en 2009. Les offres d'emplois cadres ont enregistré une baisse de plus de 25 % par rapport à l'année précédente. Le sort réservé aux jeunes diplômés est inquiétant : avec 21 000 offres en 2010 pour 120 000 débutants, le niveau des recrutements serait équivalent à celui de l'année 1993, où le marché du travail comptait deux fois moins de jeunes diplômés. Pour ceux qui trouvent un emploi, le recours abusif aux CDD les maintient dans une précarité croissante. Sur le plan éducatif,



beaucoup trop de jeunes sortent du système scolaire sans diplôme et ont, à l'évidence, encore moins de chance que les autres d'entrer dans la vie active. De plus, les jeunes sont dans la catégorie la moins couverte par les minima sociaux car, à de rares exceptions près, le revenu de solidarité active (RSA) ne s'adresse qu'aux personnes âgées de plus de 25 ans. Face à l'ampleur et la gravité de la situation, il faut donc mettre en place rapidement une allocation d'insertion pour tous les jeunes de moins de 25 ans inscrits au chômage. Il est inadmissible que la jeunesse qui est l'avenir de notre pays soit ainsi laissée pour compte ! Pour Force Ouvrière, la création massive d'emplois en faveur des jeunes doit être engagée de toute urgence. ♦

●●● importants : aménagement des fins de carrière et de la transition activité-retraite, transmission des savoirs et des compétences ainsi que développement du tutorat. Pour FO c'est une occasion unique de renouer avec une valeur forte à Force Ouvrière : la solidarité. Nous revendiquons la mise en place d'une allocation de solidarité intergénérationnelle, consistant à assurer une fonction tutorale auprès des jeunes embauchés. Ce serait le moyen de mettre en place une nouvelle politique d'insertion des jeunes sur le marché du travail. Tout en prenant en compte la pénibilité chez les seniors par la réduction du temps de travail et l'amélioration de leurs conditions de travail. ♦

* Révision générale des politiques publiques

Pour supprimer plus d'emplois, licenciements des fonctionnaires ! *

La Révision générale des politiques publiques (RGPP) va beaucoup plus loin qu'une simple restructuration des services de l'Etat. Avec la suppression de dizaines de milliers d'emplois par an, ce sont les missions mêmes du service public qui disparaissent purement et simplement. Conscients de la gravité de la situation, 57 % des Français se déclarent opposés à la politique menée par le Gouvernement à l'égard des fonctionnaires. Ils rejettent cette politique systématique de démantèlement de la Fonction publique. Pour mieux parvenir à ses objectifs, le Gouvernement envisage la possibilité de licencier les fonctionnaires. Il présente un projet de décret relatif à la « réorientation professionnelle » des fonctionnaires dont l'emploi serait supprimé. Tout agent de l'Etat est sommé d'accepter une des trois propositions d'emploi qui lui est faite,

même s'il doit changer de métier ou accepter une mutation. Sinon... C'est la mise en disponibilité d'office, puis le licenciement ou la mise à la retraite. C'est une remise en cause du statut de la Fonction publique qui garantit l'emploi des fonctionnaires parce qu'il permet, non seulement la continuité du service public, mais aussi leur neutralité et leur indépendance dans l'exercice de leurs missions. Fin décembre 2006, Force Ouvrière s'insurgeait déjà contre un article de loi voté en douce, en pleine « trêve des confiseurs », qui instituait l'allocation chômage pour les fonctionnaires. On nous accusait alors de crier au loup ! ♦

* Cela ne concerne pas les fonctionnaires de La Poste et de France Télécom mais seulement les fonctionnaires des administrations de l'Etat ou de ses établissements publics administratifs.